

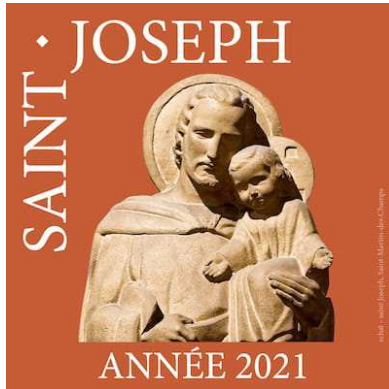


Dimanche 25 avril 2021, 4e semaine du temps pascal (Jn 10, 11-18)

Dimanche du « Bon Pasteur »

Journée mondiale de prière pour les vocations

LE DON DES INDULGENCES EN L'ANNEE SAINT JOSEPH



A l'occasion de l'Année saint Joseph, « l'homme Juste », l'Église offre à ses fils et à ses filles la possibilité jusqu'au 08 décembre 2021 de recevoir des indulgences spéciales liées à la figure de saint Joseph.

Il faut rappeler que pour l'Église catholique romaine, l'indulgence (du latin indulgere « accorder») « est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints ».

Pour comprendre ce qu'est l'indulgence, Mgr Perrier, évêque émérite de Lourdes, avait pris la comparaison avec un incendie. L'incendie détruit le bâtiment ; il faut éteindre le feu, cause de cette destruction. C'est le sacrement du pardon, mais l'incendie laisse d'autres traces. Après le passage du feu, il faut nettoyer le site inondé, il faut réparer les dégâts, racheter ce qui a été perdu ou endommagé, etc. Telles sont les peines temporelles et l'indulgence qui les efface.

Pour l'Année saint Joseph, les modalités pour obtenir celles-ci ont été énumérées par la Pénitencerie apostolique. Ainsi, ceux qui méditent « pendant au moins trente minutes sur le Notre Père » ou participent à une retraite spirituelle avec une journée au moins consacrée à saint Joseph ou encore accomplissent une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle » pourront bénéficier de ce don. De même la prière en famille entre époux ou fiancés peut être aussi un moyen de recevoir ce cadeau. Pourront aussi obtenir une rémission totale des peines temporelles (l'indulgence plénière) ceux qui, se tournant avec confiance vers saint Joseph, demandent un emploi en le confiant quotidiennement à saint Joseph.

Une indulgence est également prévue à ceux qui réciteront la Litanie à saint Joseph pour l'Église persécutée - à l'intérieur comme à l'extérieur de celle-ci - et pour les chrétiens persécutés. D'autres occasions pour obtenir l'indulgence plénière sont « toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph » à l'occasion des fêtes célébrant ce saint, de la fête de la Sainte Famille et les mercredis de cette année de grâce.

Enfin en cette période de pandémie, le don de l'indulgence plénière est étendu « aux personnes âgées, aux malades, aux mourants et à tous ceux qui, pour des raisons légitimes, ne peuvent pas quitter leur domicile » et « à ceux qui, avec une âme détachée de tout péché récitent « un acte de piété en l'honneur de saint Joseph en offrant avec confiance à Dieu les peines et les épreuves de leur vie ». Les prêtres quant à eux sont invités à s'offrir « avec un esprit volontaire et généreux à la célébration du sacrement de pénitence » et à administrer souvent la sainte communion aux malades. Vivons intensément ces moments de grâces en demandant au Père, par l'intercession de saint Joseph, « l'homme juste », que le pardon des péchés et l'étendue de son indulgence miséricordieuse soit étendue à tous.

source : <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2020-12/penitencerie>
Père Rodrigue ABOTSI

Journée mondiale de prière pour les vocations

Ce dimanche 25 avril est la 58e journée mondiale de prière pour les vocations.

Il y a actuellement en Île-de-France près de 200 séminaristes et jeunes en année de « fondation spirituelle ». De nombreux autres jeunes hommes et jeunes femmes cheminent dans des groupes de réflexion. Chacun d'eux a besoin de votre soutien par la prière et par votre don.

La quête de ce jour contribue au financement de leur formation. Une journée de formation d'un futur prêtre coûte 68€. Cela inclut l'hébergement et la nourriture, les frais d'études, la protection sociale, les pèlerinages... La prise en charge financière de leur formation est **intégralement assumée par la générosité des chrétiens**. Vos futurs prêtres ont besoin de votre générosité et de vos prières.

Pour ceux qui souhaitent un reçu fiscal, faire votre don sous forme d'un chèque à l'ordre « œuvre des vocations ».

De préférence l'expédier directement à l'aide de l'enveloppe prévue au fond de l'église.

Merci !

**Nos joies, nos peines,
ils ont rejoint la maison du Père.**

Brunoy

Odette RAQUIN
Daniel LEFEVRE
Marcel ZABA

Boussy

Lucien DELAGE

Epinay

Odette MUNIER



Pèlerinages diocésains

Compte tenu de la situation sanitaire, de nombreuses démarches ont été annulées ou reportées.

Au 20 avril 2021 (cf. le site diocésain)

les pèlerinages :

- Nevers, Rome et Assise, Lourdes, la Terre Sainte, la Pologne **sont annulés**
- Montligeon, Longpont avec les mères de famille, la route de saint Guilhem, la Bourgogne **sont à ce jour maintenus.**

Pour plus de renseignements, contacter le service diocésain. Tel : 01.60.91.17.04

pele91@eveche-evry.com

**L'AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE (A.E.D.)
et la liberté religieuse dans le monde**

Le rapport 2021 de l'AED souligne une régression importante du respect de la liberté religieuse dans le monde entre 2018 et 2020.

Dans 62 pays sur les 196 étudiés de profondes violations de la liberté religieuse ont été constatées. Cela représente **un pays sur trois contre un sur cinq** lors de la précédente édition en 2018.

Plus de la moitié de ces pays sont en Afrique. A noter que **les deux tiers de la population mondiale vivent dans ces 62 pays.**

Notre prière peut se tourner vers ces populations pour lesquelles, vivre ou exprimer sa foi représente une menace

Messes de Pâques à la Pentecôte

donc jusqu'au 23 mai inclus.

Sous réserve du respect des contraintes sanitaires.

Et sous réserves de leurs évolutions.

Brunoy

Samedi 16h30 - Pendant le couvre-feu

Saint Pierre Fourier - 77 places

Dimanche 9h00 - Chapelle Notre-Dame - 40 places

Dimanche 11h00 - Saint Médard - 70 places

Dimanche 16h30 Pendant le couvre-feu

En polonais les 2^e & 4^e dimanche

Chapelle Notre-Dame - 40 places

Boussy Saint Antoine

Dimanche 9h00 pendant le couvre-feu

Saint Pierre - 50 places

Épinay Sous Sénart

Dimanche 9h00 et 11h00

Saint Damien de Veuster - 100 places

Pour permettre un meilleur accueil, durant le temps pascal (**jusqu'à la Pentecôte inclus**) la paroisse d'Épinay-Sous-Sénart assurera donc deux messes dominicales (9h et 11h)

Quincy Sous Sénart

Dimanche 10h30 Sainte Croix - 40 places

sauf le 1^{er} Dimanche du mois :

Vareannes-Jarcy - Saint Sulpice 40 places

**Messes de 11h à Saint Médard de Brunoy
Appel pour trouver de nouveaux lecteurs !**



Afin de renforcer la qualité de nos célébrations, nous souhaiterions constituer une liste de personnes qui puissent être sollicitées à l'avance et ainsi mieux se préparer à la lecture.

Si vous vous sentez motivé et capable d'assurer de temps en temps la lecture des textes du dimanche, merci de vous manifester auprès des sacristains.

N'hésitez pas à les contacter :

Serafino Seravalle au 07 68 91 71 11

Olivier Berton au 06 17 57 32 93

La communauté musulmane est entrée en Ramadan.

La conférence des évêques de France appelle les catholiques à exprimer leur sympathie et leurs encouragements aux communautés musulmanes de leur voisinage. Sur notre secteur, des voisins, des amis, des proches, font partie de ces croyants. Nous sommes invités à manifester notre solidarité avec eux lors de nos rencontres. Comme les chrétiens pendant le Carême, ils s'efforcent de jeûner, prier et faire l'aumône pour se rapprocher de leurs frères et du Dieu très Miséricordieux.

Que notre prière les accompagne.